

Journée nationale de la CFE 16.11.06 Bienne

Quelle intégration ?

Exposé de Francis Matthey, Président de la CFE

Mesdames et Messieurs

Au nom de la Commission fédérale des étrangers, je vous salue et vous souhaite la bienvenue.

J'ai le plaisir de vous accueillir ici à Bienne, ville où se vit le pluralisme linguistique et culturel, et dont le Maire en particulier a su convaincre qu'il était un atout et une richesse. Comme nous devons convaincre la population de notre pays que la diversité des origines, des cultures, des religions, porte en elle, dans un monde de plus en plus globalisé, l'avenir de notre pays.

Merci d'être avec nous aujourd'hui. Merci à toutes celles et ceux qui interviendront à l'occasion de cette Journée consacrée à l'intégration, à celles et ceux qui ont participé à la réalisation de «terra cognita». Merci à tout le secrétariat de la Commission pour cette organisation et son engagement.

Mesdames et Messieurs

L'an passé à pareille époque, nous étions réunis au Gurten, sur les hauteurs de Berne, pour aborder l'ouverture des institutions et la diversité.

J'avais alors regretté, au nom de la Commission, les décisions des Chambres fédérales relatives à certaines dispositions de la nouvelle loi sur les étrangers, en particulier de ne pas avoir visé à mettre sur pied d'égalité toutes les personnes étrangères admises en Suisse,

qui y vivent et y travaillent, qu'elles viennent de l'UE ou d'un pays «tiers». Notamment en ce qui concerne le regroupement familial, la sécurité et la stabilité du statut du séjour.

Ces disparités de situation et de statut sont désormais inscrites dans la loi sur les étrangers, acceptée par le peuple avec les modifications de la loi sur l'asile, le 24 septembre dernier.

Il n'y a pas à revenir sur ces résultats, sinon pour constater que ces lois ont été considérées par le peuple comme des solutions possibles à des questions sans doute légitimes, mais qui ont été, pendant des mois, pour ne pas dire des années, aiguës, souvent instrumentalisées, comme l'obsession des abus, leur coût sur les assurances sociales, les craintes quant à l'ordre et la sécurité publics. Les menaces évoquées, supposées ou non peu importe ici, sur les valeurs et l'identité nationale ont aussi joué un rôle, menaces supposées qui ont d'ailleurs été vite réaffirmées dès le soir des votations.

Il s'agit dès lors, la décision étant prise, de tirer partie des éléments positifs nouveaux introduits dans la nouvelle loi sur les étrangers, et parmi ceux-ci, la reconnaissance de l'intégration comme tâche de l'Etat.

La perspective de la nouvelle législation sur les étrangers, ordonnance et loi, a incité notre commission, dès l'an passé, à consacrer une réflexion sur la notion et le contenu de l'intégration, et à en développer le thème tant dans notre rencontre annuelle avec les commissions cantonales et communales des étrangers et de l'intégration, qu'à l'occasion de la présente journée nationale.

Ainsi, le concept d'intégration n'étant plus seulement considéré comme un objectif et un processus, mais d'abord comme un indicateur, appréciable et mesurable, pour l'attribution de droits, les autorités d'exécution cantonales et communales se voient chargées de nouvelles compétences et responsabilités. Leur marge d'appréciation s'est élargie, comme s'est élargi le besoin d'harmoniser au mieux, à travers les 26 cantons, les principes d'égalité des droits, d'égalité de traitement et d'égalité des chances lors de la mise en application de la loi.

Le but de la présente journée nationale se veut moins axé sur la législation que dans la mise en perspective de la notion d'intégration vue à travers des exemples européens et des contextes locaux. A travers aussi la pratique sociale de ceux que nous avons appelé des constructeurs de l'intégration, c'est-à-dire des acteurs non étatiques, des acteurs de la société civile qui ont un rôle essentiel à jouer, complémentaire à celui de l'Etat et des services qui lui sont liés.

En effet, l'intégration ne se joue pas seulement dans l'apprentissage de la langue, dans des cours sur les institutions et valeurs de notre pays à travers l'école, la formation et le travail à l'évidence très importants. Elle se fait aussi, et peut-être d'abord, dans les contacts, les échanges, la participation, les regards, le lien social que les migrants établissent tous les jours avec la population d'accueil, dans l'intensité et la qualité du «vivre ensemble».

C'est là que se concrétise la cohésion sociale, le sentiment d'appartenance, cette médiation que les individus entretiennent dans leur vie quotidienne.

A ce sujet d'ailleurs, il faudra veiller non seulement à ce que les migrants, comme le veut la loi, accomplissent les efforts nécessaires pour leur intégration, mais que la population autochtone s'investisse aussi et assume son devoir de réciprocité, de respect et d'ouverture. Qu'elle accepte de prendre en charge en particulier les coûts et les moyens de réalisation des conventions d'intégration.

Mesdames et Messieurs

Les résultats nets de la votation du 24 septembre ont sans doute ébranlé jusqu'aux partisans de la loi, à voir avec quelle rapidité ils ont réagi en particulier concernant le thème de l'intégration, dont les articles spécifiques n'avaient pourtant guère retenu les Chambres lors des discussions parlementaires.

Tant mieux si celle-ci se poursuit, et qu'elle le soit dans un débat plus serein ! Car la votation n'a pas clôt ce débat. Et la discussion devra désormais moins s'en référer à la situation passée et présente que sur les perspectives que l'avenir nous laisse d'ores et déjà discerner quant aux besoins de notre pays en matière de migration, qu'ils soient démographiques, économiques ou sociaux, et cela eu égard aussi à l'environnement européen et mondial.

Tous les partis gouvernementaux ont désormais saisi la perche de l'intégration comme priorité de la politique migratoire. Et, à part sans doute l'UDC qui continue à estimer que la Suisse n'est pas un pays d'immigration, que les mesures d'intégration relèvent d'abord de l'initiative privée, que l'étranger est en premier lieu en charge de son intégration, une avancée plutôt concordante et positive semble se dessiner dans les autres partis. Mais le débat sera vif de toute manière sur les objectifs, les moyens et le financement de l'intégration.

Ce soir déjà cette question sera au programme des entretiens de Watteville.

Si on peut espérer l'ouverture de perspectives, d'un engagement et d'une volonté accrues en matière d'intégration, il faut éviter que ce terme devienne bateau à force de recouvrir trop de contenus et de réalités différentes, banal à force d'être répété, rempli de prévention s'il ne correspond pas à des mesures et des moyens correspondant aux buts assignés. Il n'y a rien de pire pour saper la confiance et la motivation que l'espoir déçu !

Manuel Valls, le Maire d'Evry dans la banlieue parisienne déclarait récemment, avec une pointe de désenchantement, que «l'intégration est un terme désuet, broyé par le rouleau compresseur du politiquement correct. Elle répond en fait à une question simple: comment devenir citoyen?»

Oui, pour se sentir intégré et appartenir à la communauté d'accueil, il faut non seulement acquérir des connaissances linguistiques et professionnelles, mais encore ne pas être discriminé dans l'accès à l'emploi, au logement, à une place d'apprentissage en raison de son origine, de son nom, de sa couleur de peau. Encore faut-il pouvoir disposer d'un statut de séjour stable, pour soi et sa famille, ne pas se heurter à des conditions de naturalisation décourageantes et disposer des droits de citoyenneté qui légitiment sa participation à la construction du pays d'accueil.

Oui, le champ à ensemercer est encore vaste. Il demandera longtemps encore du travail, de la force de conviction, un engagement matériel et humain fraternel et constant.

C'est une ambition élevée pour l'avenir de notre pays et de sa cohésion sociale, pays qui ne peut tirer sa force que rassemblé dans toutes ses composantes et différences. Le fédéralisme institutionnel nous l'a appris. Il en ira de même demain pour la pluralité des cultures, des origines et des religions qui l'habitent et le bâtissent.

Vous êtes engagés dans cette ambition. Merci à vous de vous y consacrer encore et toujours.

Je vous souhaite une chaleureuse et fructueuse journée.